DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

#### COMMUNE D'OGY-MONTOY-FL

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID: 057-200073609-20221004-DCM632022-DE

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBA

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE:

de votants :

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

de conseillers en exercice : 21 de présents : 18

21

Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

<u>Étaient absents excusés</u> :

<u>Étaient absents</u> :

Procurations:

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11/10/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

## N° 63/2022

Refacturation Mairie de Coincy et Conseil de Fabrique pour les travaux de la sacristie de l'église de Saint Agnan

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Gilles VOITURET, Adjoint au Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 21 VOIX POUR :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander une participation au Conseil de Fabrique de l'église de Saint-Agnan et à la mairie de Coincy pour les travaux de rénovation du sol de la sacristie de l'église de Saint-Agnan, comme détaillé ci-dessous :
  - la somme de 1 137,30 €HT au Conseil de Fabrique de l'église de Saint-Agnan
  - la somme de 1 000 €HT à la mairie de Coincy.

lu /2

Pour extrait conforme Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire, Eric GULINO